Fiche d'utilisation du sol Commune de La Bruyere

Province: Namur Secteur d'aménagement: NAMUR

Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

	Catánavia distiliantia de cal	20	08
	Catégories d'utilisation du sol	На	%
	Terrains résidentiels	399	7,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,6	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	22	0,4
Terrains artificialisés	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	16	0,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	42	0,8
	Terrains à usage industriel et artisanal	15	0,3
-	Terrains dévolus au transport	13	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	6,5	0,1
	Bâtiments spéciaux	2,6	0
	Sous-total	522	9,8
	Terres cultivées et cultures permanentes	3.419	64,5
S	Prés et pâtures	781	14,7
Terrains non artificialisés	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	244	4,6
Terr arti	Terres vaines et vagues	66	1,2
non	Milieux naturels non exploités	0,8	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,9	0
	Sous-total	4.511	85,1
	Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau)		
Total		5.304	100

Remarques: les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les taleaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

Une *note méthodologique* détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la *fiche régionale* offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

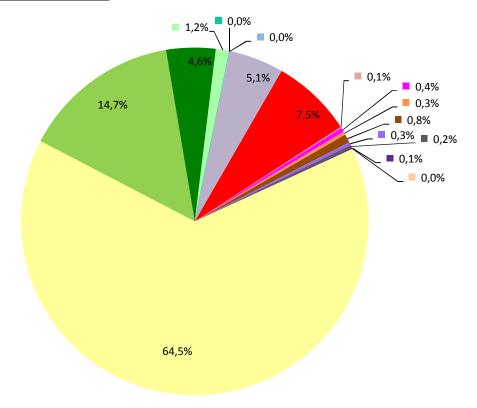
Sources: SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)





Catégories d'utilisation du sol (2008)



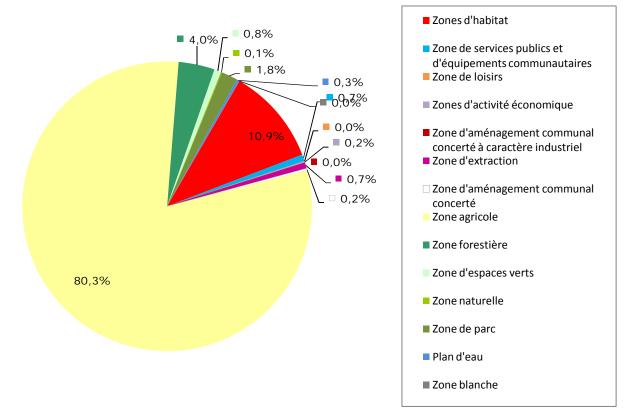
- Terrains résidentiels
- ■Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- ■Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- ■Terrains à usage industriel et artisanal
- ■Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- ■Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)





	Affectations du plan de secteur	На	%		
	Zones d'habitat	576	10,9		
es	Zone de services publics et d'équipements communautaires	40	0,7		
tiné	Zone de loisirs	1	ı		
des	Zones d'activité économique	8,6	0,2		
Zones destinées à l'urbanisation	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	ı	ı		
	Zone d'extraction	35	0,7		
	Sous-total	659	12,4		
Zone d	'aménagement communal concerté	communal concerté 13 0,			
	Zone agricole	4.257	80,3		
nées n	Zone forestière	213	4,0		
estir	Zone d'espaces verts	42	0,8		
es non destiné l'urbanisation	Zone naturelle	4,8	0		
es no l'urk	Zone de parc	97	1,8		
Zones non destinées à l'urbanisation	Plan d'eau	16	0,3		
	Sous-total	4.630	87,3		
Zone b	lanche	1,6	0		
Total	otal 5.304 10				

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html).



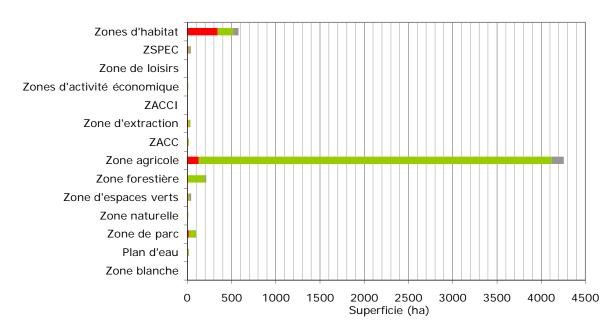


Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		На	%	На	%	На	%	(IIa)
	Zones d'habitat	341	59,1	174	30,2	61	10,6	576
s: c	Zone de services publics et d'équipements communautaires	10	26,4	7,7	19,5	21	54,1	40
tinée satio	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
desi	Zones d'activité économique	2,5	29,1	2,9	34,2	3,2	36,8	8,6
Zones destinées à l'urbanisation	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	9,8	28,1	22	63,7	2,9	8,3	35
	Sous-total	364	55,1	207	31,4	89	13,5	659
Zone d	'aménagement communal concerté	1,3	10,2	11	83,7	0,8	6,1	13
	Zone agricole	125	2,9	3.996	93,9	137	3,2	4.257
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone forestière	6,5	3,0	193	90,6	14	6,4	213
nes non destiné à l'urbanisation	Zone d'espaces verts	7,0	16,7	11	26,9	23	56,4	42
on d	Zone naturelle	0,2	3,2	4,1	86,0	0,5	10,8	4,8
es no l'urk	Zone de parc	18	18,4	78	79,7	1,8	1,8	97
Zone	Plan d'eau	0,9	5,5	11	70,2	3,9	24,3	16
	Sous-total	157	3,4	4.293	92,7	180	3,9	4.630
Zone b	lanche	0,2	11,6	0,6	38,4	0,8 50,0		1,6
Total		522	9,8	4.511	85,1	270	5,1	5.304

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



- ■Terrains artificialisés
- ■Terrains non artificialisés
- ■Infrastructures de transport et terrains de nature inconnue

Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

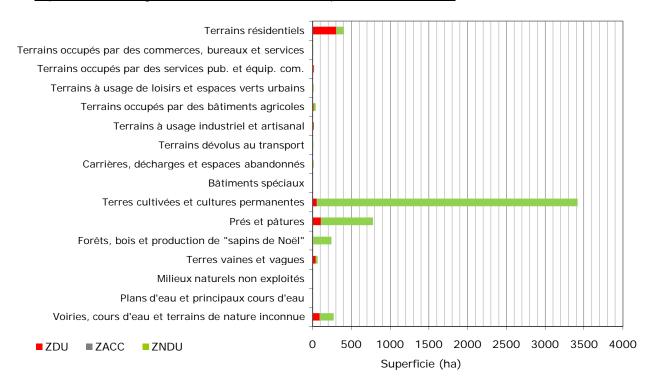




Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total
		На	%	На	%	На	%	(Ha)
s	Terrains résidentiels	304	76,2	1,3	0,3	94	23,5	399
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,8	85,3	-	-	0,8	14,7	5,6
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	16	74,5	-	-	5,5	25,5	22
icialise	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,0	31,3	-	-	11	68,7	16
Terrains artificialisés	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	13	31,4	-	-	29	68,6	42
	Terrains à usage industriel et artisanal	11	75,2	-	-	3,8	24,7	15
	Terrains dévolus au transport	2,5	19,2	-	-	11	80,8	13
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	6,0	91,9	-	-	0,5	8,1	6,5
	Bâtiments spéciaux	0,5	17,8	-	-	2,1	82,1	2,6
	Sous-total	364	69,7	1,3	0,3	157	30,1	522
	Terres cultivées et cultures permanentes	53	1,6	4,7	0,1	3.361	98,3	3.419
és	Prés et pâtures	105	13,5	6,0	0,8	670	85,7	781
Terrains artificialisés	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	7,8	3,2	-	-	236	96,8	244
	Terres vaines et vagues	41	63,2	-	-	24	36,7	66
non	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	0,8	100	0,8
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	1,8	95,0	1,9
	Sous-total	208	4,6	11	0,2	4.293	95,2	4.511
Voiries	, cours d'eau et terrains de nature	90	33,1	0,8	0,3	180	66,6	270
Total		661	12,5	13	0,2	4.630	87,3	5.304

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC – gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU – vert).



